



Groupe d'Étude et de Recherche en Espagnol de Spécialité

RÈGLES DE PUBLICATION DES ARTICLES DANS LES CAHIERS DU GERES

ISSN : 2105-1046

Afin de finaliser les Actes des Rencontres Internationales du GERES publiées dans la revue de parution annuelle *Les Cahiers du GERES*, il est nécessaire que les intervenants suivent des règles communes permettant d'uniformiser les propositions selon les normes d'usage pour les publications scientifiques. Les articles doivent être inédits et ne pas être en cours d'expertise pour être publiés dans d'autres revues. L'opinion des auteurs est de leur seule responsabilité. En respectant les consignes ci-dessous, non seulement vous faciliterez grandement le travail bénévole de l'équipe éditoriale mais vous vous assurerez que votre proposition intégrera le processus de sélection.

***Les Cahiers du GERES* est une œuvre collective. L'application de ces règles est une manifestation de la considération que les contributeurs ont pour le travail des différents acteurs engagés dans l'édition de chaque numéro de cette revue. Le strict respect de ces consignes facilitera le travail des bénévoles qui font partie de l'équipe éditoriale et permettra que les propositions soient intégrées dans le processus de sélection.**

IL EST DONC EXPLICITEMENT RAPPELÉ QUE LES ARTICLES QUI NE RESPECTENT PAS CES RÈGLES NE POURRONT PAS ÊTRE EXPERTISÉS.

Les grands types d'articles attendus pour publication dans les Cahiers du GERES

1) Articles d'orientation "pratique" axés sur l'expérimentation et l'application : comptes rendus d'expérience pédagogique, propositions de démarches et d'outils didactiques, analyses de matériels didactiques, etc.

2) Articles d'orientation "théorique" axés sur un ensemble de notions ou d'outils conceptuels, etc.

3) Articles d'orientation "mixte", soit parce qu'ils articulent ou combinent théorie (évaluée à son exactitude) et pratique (évaluée à son degré de transférabilité), soit parce qu'ils présentent des modèles (évalués à leur efficacité). Par exemple :

- théories ou modèles présentés avec leurs applications pratiques ;
- évaluation de cadres théoriques ou de modèles, ou validation/invalidations d'hypothèses théoriques au moyen d'expérimentations pratiques ;
- présentation de pratiques avec leur étayage en termes de théorie ou de modèle ;
- présentation et évaluation de pratiques débouchant sur une proposition de modèles.

Critères de sélection des articles

Le GERES publie des articles dont la thématique principale fait référence au vaste domaine de l'Espagnol de Spécialité (ESP) conçu comme secteur d'enseignement et domaine de recherche. Tous les sujets concernant l'enseignement et la recherche en ESP sont susceptibles d'être publiés dans notre publication s'ils répondent aux critères de sélection suivants :

- L'intérêt général pour la communauté scientifique (en particulier dans le domaine de l'ESP).
- L'actualité : l'intérêt de l'apport aux débats en cours dans le domaine de spécialité (voir cependant la remarque finale de la présente rubrique).
- Les caractères d'originalité des analyses et d'innovation des propositions.
- La maîtrise des notions et concepts : tout particulièrement ceux liés aux langues étrangères et aux langues de spécialités, dont l'ESP.
- L'adéquation, la fiabilité et la validité : du cadre théorique, de l'état de la question, de la méthodologie, de l'argumentation et de la présentation des résultats et conclusions.
- La qualité rédactionnelle : correction langagière, clarté et rigueur de l'organisation et de la présentation.
- La "priorité éditoriale", critère contextuel lié à la quantité d'articles présentés en attente d'être publiés et au nombre d'articles déjà publiés sur le même sujet.

REMARQUE : Même dans le cas où un article réunirait toutes ces qualités, l'Équipe éditoriale des Cahiers du GERES se réserve le droit de l'écarter s'il ne fournit pas suffisamment d'éléments nouveaux par rapport à des articles déjà publiés dans les numéros antérieurs. Il est donc fortement conseillé pour la proposition d'articles - et déjà, en amont, pour la proposition des communications aux Rencontres Internationales du GERES -, de consulter préalablement les titres et résumés des articles déjà publiés dans la revue.

Données dans l'en-tête de l'article

Les renseignements dans l'en-tête de l'article, présentés en caractère gras, seront les suivants :

Titre de la communication :

Auteur(s) :

Courriel(s) :

Lieu de travail :

Résumé en français et en espagnol : (maximum 10 lignes pour chacune des langues)

Mots-clés en français et en espagnol : (maximum 5 mots pour chacune des langues)

Les contributeurs devront s'inspirer au maximum des mots-clés déjà existant dans la base de données de la revue (<http://www.geres-sup.com/cahiers/mots-clés/>).

Sur avis des relecteurs du texte, l'équipe éditoriale se réserve le droit de modifier les mots-clés proposés pour assurer la cohérence de l'indexation.

Langues utilisées

L'espagnol et le français sont les deux langues de travail acceptées en tant qu'instruments de communication scientifique.

Format du document

Les textes seront envoyés au format Word (de préférence dans les dernières versions).

Nombre de pages

Les travaux ne dépasseront pas 25 pages, bibliographie incluse. Les annexes seront prises en compte séparément.

Type et taille de police

La police sera Arial taille 11 dans tout le document (titre, résumé, mots clés, corps du texte, citations hors du texte, bibliographie) sauf pour les citations, pour les notes de bas page ainsi que pour les légendes des tableaux, des graphiques, des schémas et des figures où l'on adoptera la taille 10.

Interligne et espacement

L'ensemble du texte sera mis à l'interligne 1.

Paragraphes

La première ligne de chaque paragraphe apparaîtra alignée à gauche. Les paragraphes seront séparés d'un espace.

Titres, sous-titres et énumération des alinéas

Les titres, les sous-titres et l'énumération des alinéas devront être présentés comme suit : le titre de chaque section devra être numéroté et en majuscules (accentuées si c'est le cas), en gras et séparé du texte antérieur par deux interlignes. Les titres de second niveau (exemple : **2.1.**) et troisième niveau (exemple : *2.1.1.*) seront présentés en minuscules (en gras pour le second niveau et en italique maigre pour le troisième niveau), et séparés de leur texte par un interligne supplémentaire. Il faudra éviter de dépasser trois niveaux de titres. Exemple :

1. INTRODUCTION**2. CADRE THÉORIQUE****2.1. L'analyse des contenus***2.1.1. Constitution du corpus***Typographie**

Ne pas mettre d'espace avant un point, une virgule, les points de suspensions, mais après.

Le signe de ponctuation « deux points » est toujours suivi d'une minuscule.

Espace insécable avant et après les signes de ponctuation et les symboles (= + - ; : ? ! %).

Pas d'espace intérieure pour (...) [...] {...}.

Les lettres capitales se mettront avec accent, si nécessaire (ex. : À, É).

Utiliser les guillemets français (« ... »), sauf pour les citations à l'intérieur de citations, où l'on utilisera les guillemets simples (« ... '...' ... »).

L'*italique* est réservé aux mots en langue étrangère.

Les éventuels sauts de page sont à éliminer.

Sont à éviter : les points d'exclamation, les points de suspension en fin de phrase, les mots **en gras** dans le texte pour faire ressortir certaines idées.

Justification du texte

Le texte sera justifié à droite.

Marges

Les marges (supérieure, inférieure, gauche et droite) seront de 2,5 cm.

Numérotation des pages

Les pages seront numérotées automatiquement en chiffres arabes en bas de page à droite, en maigre, Arial taille 10.

Citations

Les citations jusqu'à 4 lignes seront intégrées dans le texte et mises entre guillemets. Il faudra rejeter le point final après le guillemet fermant.



Les citations de plus de 4 lignes seront mises avec un retrait gauche et droit de 1 cm, en taille 10 et à l'interligne 1, sans guillemets.

Les entrées de dictionnaire seront reproduites en respectant la typologie d'origine.

Les coupures dans les citations seront indiquées entre crochets [...].

Pour les citations en langue étrangère, donner une traduction dans la langue de l'article (l'espagnol ou le français) dans le corps du texte et reproduire en note de bas de page la citation originale.

Références dans le corps du texte

Le référencement des citations d'un auteur dans le corps de l'article suivra le format suivant : nom(s) en majuscules (accentuées si c'est le cas), virgule, année, deux points, page (NOM DE L'AUTEUR, année : page), la référence bibliographique complète étant donnée dans la bibliographie finale. Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans la phrase, n'indiquer entre parenthèses que l'année de publication et le numéro de page.

Lorsqu'il y a entre un et trois auteurs, il faudra inscrire le nom de chaque auteur. À partir de quatre auteurs, on indiquera le nom du premier auteur suivi de la mention *et al.*

Lorsqu'une référence est citée deux ou plusieurs fois de suite, il faudra remplacer le nom de l'auteur et l'année de publication de l'ouvrage par :

- *Ibidem* : pour une référence du même auteur, même date et même page, qui précède immédiatement dans l'article. Écrire : (*ibidem*) la première fois, (*ibid.* ensuite).
- *Idem* : pour une référence du même auteur, même année, page(s) différente(s), qui précède immédiatement dans l'article. Écrire : (*idem* : xx) la première fois, (*id.* ensuite).

Notes de bas de page

Les notes seront placées automatiquement en bas de page avec dans le texte les appels des notes en chiffres mis en exposant. Elles seront numérotées en continu à partir de 1. Elles doivent être courtes (pour ne pas briser la lecture) et strictement limitées aux explications qui ne trouvent pas naturellement place dans le texte. Les appels de notes de bas de page sont placés immédiatement avant le signe de ponctuation, mais après le guillemet fermant.

Sigles et acronymes

Les sigles écrits en majuscules ne comportent pas de point entre les lettres (ex : ESP). Lors de sa première apparition dans le texte, tout sigle doit être décliné (ex : Espagnol de Spécialité). Les sigles s'écrivent sans accord (les TICE). Les acronymes de 4 lettres ou plus se prononçant comme un mot sont écrits en minuscules (ex : Lansad) et sont déclinés la première fois qu'ils apparaissent (langues pour spécialistes d'autres disciplines).

Tableaux, graphiques, schémas et figures

Les illustrations doivent être en noir et blanc (ou en nuances de gris), numérotés et surmontés d'un titre (sans aucun point final). Ils seront au format jpg ou jpeg et intégrés à leur place définitive dans le corps du texte. On évitera les illustrations illisibles ou de mauvaise qualité pour donner la priorité à celles ayant une bonne résolution d'image. Tous les éléments iconographiques utilisés devront être libres de droit.

Annexes

Les annexes sont numérotées et surmontées d'un titre (sans aucun point final). Elles seront le cas échéant au format jpg ou jpeg, en noir et blanc (ou en nuances de gris). On évitera les images illisibles ou de mauvaise qualité. Tous les éléments iconographiques utilisés devront être libres de droit.

Présentation de la bibliographie en fonction du type de publication

Ouvrage : NOM DE L'AUTEUR, Initiale du prénom. Année. *Titre de l'ouvrage*. Lieu de publication : Maison d'édition, nombre total de pages.

Chapitre ou partie d'un ouvrage : NOM DE L'AUTEUR, Initiale du prénom. Année. « Titre du chapitre ». *In* NOM DE L'AUTEUR de l'ouvrage, Initiale du prénom. *Titre de l'ouvrage*. Lieu de publication : Maison d'édition, x-x (numéros de pages).

Article de revue : NOM DE L'AUTEUR, Initiale du prénom. Année. « Titre de l'article ». *Nom de la revue, volume/numéro* : x-x (numéros de pages).

Document électronique : NOM DE L'AUTEUR, Initiale du prénom. Année. « Titre de l'article ». Titre de la revue ou de l'ouvrage <URL> (consulté le...).

Page Internet : « Intitulé de la page ». Année de mise en ligne ou de mise à jour. Nom du site d'hébergement <URL> (consulté le...).

ATTENTION :

- Ne peuvent figurer dans la section "Bibliographie" que des publications mentionnés dans le corps de l'article lui-même.
- Les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique d'auteur et chronologique croissant s'il y a plusieurs entrées pour un même auteur. Lorsqu'il y a plusieurs références pour un même auteur, les items seront classés avec les lettres "a", "b", "c", etc., placées après l'année de publication (Ex. : 2016a).
- Les références bibliographiques ne seront pas précédées de caractères spéciaux ou d'icônes.
- On veillera à laisser un interligne vide entre deux références bibliographiques.
- On indiquera le nom de l'auteur en majuscules accentuées si c'est le cas.
- Si la citation correspond à un travail édité par un ou plusieurs éditeurs, on signalera le nom et les initiales du prénom des auteurs suivis de (dir.).
- Pour les articles disponibles uniquement sur Internet, il faudra vérifier que l'adresse et qu'elle renvoie à la page de l'article et non à celle du site où se trouve l'article).

Respect des délais

Les propositions seront envoyées avant la date butoir indiquée par l'Équipe Éditoriale. Il est possible que, en fonction des corrections demandées, les articles fassent plusieurs allers retours entre correcteurs et auteurs. Les auteurs devront respecter scrupuleusement le calendrier indiqué pour ces navettes.